

*L'ajournement*

La mise au point industrielle de produits chimiques nouveaux s'effectue essentiellement à l'étranger. Depuis quelques années les laboratoires privés étudiant la sécurité des produits chimiques prolifèrent aux États-Unis et en Europe. En comparaison du Canada, qui compte moins de cinq de ces laboratoires s'occupant essentiellement de contrôle des médicaments, les États-Unis en ont plus de 100. Comme les entreprises canadiennes comptent principalement sur leurs homologues américains ou européens pour les études de sécurité, elles se montrent peu intéressées à la mise sur pied d'un potentiel technique en toxicologie.

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social joue un rôle primordial dans l'évaluation des moyens nécessaires à la création et au maintien d'un potentiel technique canadien dans ce domaine vital. La mise sur pied au Canada

d'un établissement de recherche et de formation de grande classe, internationalement reconnu, exigerait un budget annuel pouvant atteindre 10 millions de dollars sur une période minimale de huit ans. En outre, il faudrait un budget initial de 20 millions de dollars pour la construction de laboratoires adéquats. Pareils crédits sont très difficiles à obtenir en période de modération budgétaire, alors qu'il y a tant d'autres priorités de santé et autres à l'échelon fédéral. En outre, pour survivre, pareil établissement aurait constamment besoin de l'appui financier du secteur public.

[Français]

**M. l'Orateur adjoint:** A l'ordre. La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée être adoptée. La Chambre demeure donc ajournée jusqu'à demain, à 14 heures.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 29.)

---